L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE EST UN ESPACE D'EXPÉRIMENTATION CORPORELLE, DE DÉVELOPPEMENT DE L'IMAGINATION MAIS AUSSI UN ESPACE D'INTERACTION AVEC LES AUTRES ENFANTS.

L'École Municipale de DANSE de SAINT-MAX propose des cours durant lesquels les enfants évoluent seuls ou à plusieurs, avec ou sans objet, avec ou sans musique. Animation dansante sur des musiques actuelles, création de chorégraphies comme dans les clips sur tout type de styles de danse ■

intervenante : **Maëva GONZALES**

"Professeur de danse et danseuse de métier depuis plus de 15 ans, j'animerai avec passion les cours de l'EMD et ferai découvrir les principes de base qui définissent la danse."

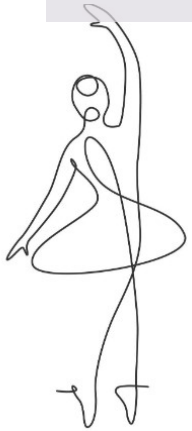

E.M.D 13 Chemin d'Amance
54130 DOMMARTEMONT - Tél. 06 76 50 37 40

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

VILLE de Saint-Max

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

EXPÉRIMENTATION DE LA PREMIÈRE ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

03 MAI > 05 JUILLET 2023

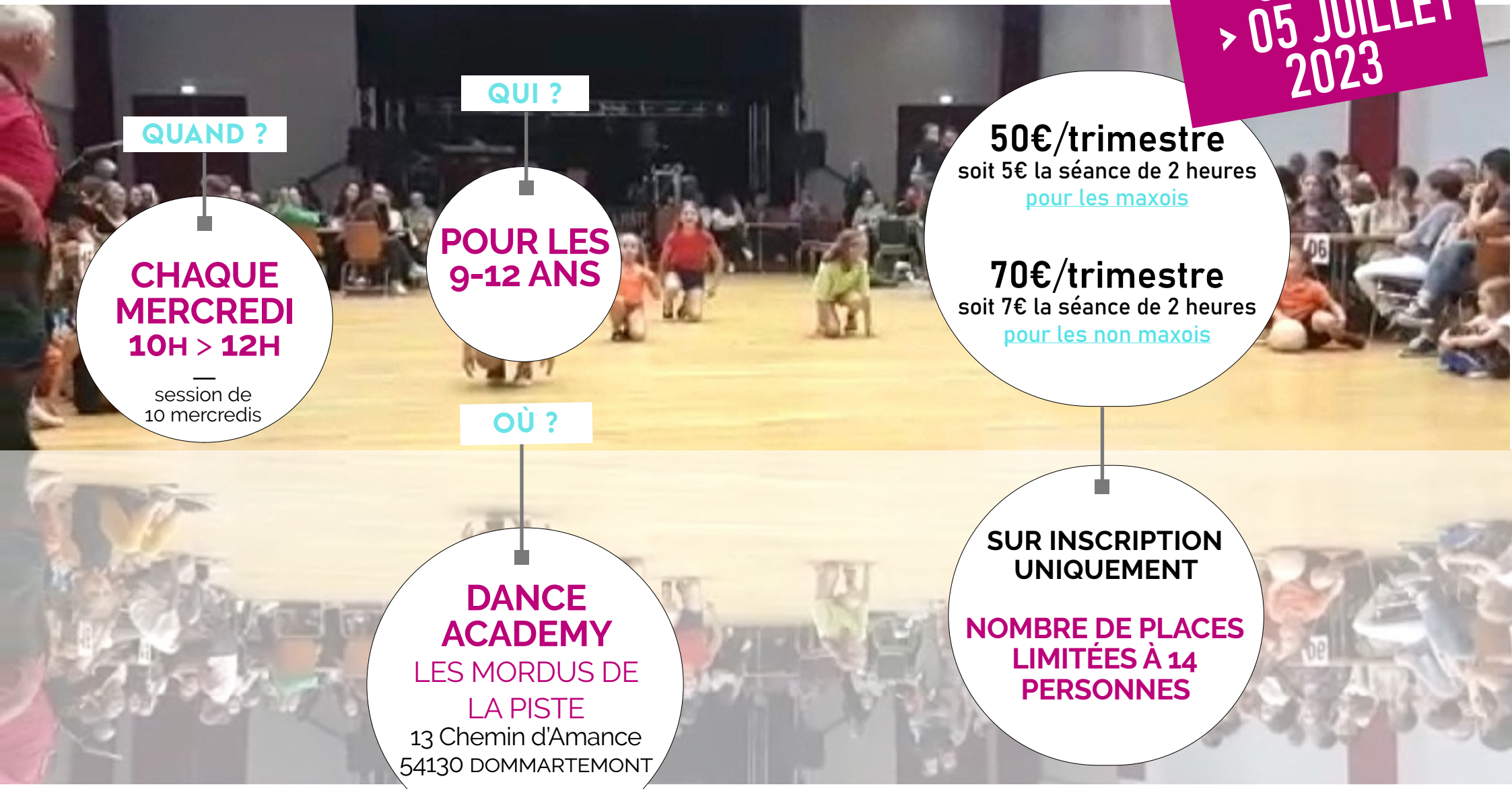

QUAND ?

CHAQUE MERCREDI 10H > 12H

—

session de 10 mercredis

QUI ?

POUR LES 9-12 ANS

OÙ ?

DANCE ACADEMY

LES MORDUS DE LA PISTE

13 Chemin d'Amance

54130 DOMMARTEMONT

50€/trimestre

soit 5€ la séance de 2 heures

pour les maxois

70€/trimestre

soit 7€ la séance de 2 heures

pour les non maxois

SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT

NOMBRE DE PLACES LIMITÉES À 14 PERSONNES

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

INSCRIPTION DÈS LE 27.03.2023 SUR LE KIOSQUE FAMILLE

kids@mairie-saint-max.fr